

Offres d'emploi non pourvues en régions :

Pôle emploi renforce son soutien aux acteurs économiques et institutionnels

Pôle emploi met en place dans chaque région une veille opérationnelle consacrée aux difficultés de recrutement et a nommé un correspondant régional chargé d'appuyer les acteurs institutionnels et économiques, telles les collectivités et les organisations professionnelles, dans leurs actions en faveur de l'emploi.

Le correspondant sera, à l'échelon régional, l'interlocuteur privilégié des acteurs institutionnels et économiques. Il aura en charge la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux difficultés de recrutement locales. Il assurera également un suivi des actions mises en œuvre et sera garant des réponses apportées.

Ces mesures, qui renforcent encore l'efficacité et la réactivité du dispositif de soutien aux employeurs dans les territoires, visent à résorber le nombre de projets de recrutement abandonnés faute de candidats en France, qui est estimé entre 200 000 et 330 000^[1]. Elles interviennent en complément du travail effectué par les 4300 conseillers de Pôle emploi dédiés aux entreprises. Leur action est d'ores et déjà saluée par les employeurs, dont 70,7 % se déclarent satisfaits de leur dernière opération de recrutement par Pôle emploi (+ 5,6 points par rapport à 2014)^[2].

Parallèlement, Pôle emploi mène dans 4 régions une expérimentation portant sur un service d'appui aux Petites Entreprises (PE). Celle-ci consiste en une prospection très ciblée des PE rencontrant des difficultés de recrutement afin de leur proposer un appui spécifique.

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a déclaré : « Avec la croissance qui repart, la connaissance du marché local de l'emploi et des compétences est fondamentale pour résoudre les difficultés de recrutement, lutter contre le chômage et accompagner le développement de nos économies locales. L'évolution des organisations régionales de Pôle emploi répond à ces enjeux majeurs et permettra, grâce à la mobilisation du Plan d'Investissement Compétences, d'adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux besoins réels des entreprises. »

Pour Jean Bassères, « la nomination d'un correspondant régional renforce notre action pour répondre aux difficultés de recrutement. Le développement des compétences et des savoir-être professionnels des demandeurs d'emploi sont également au cœur de cet enjeu ».

Contact presse

Léo Le Bourhis : 01 40 30 66 69 - leo.le-bourhis@pole-emploi.fr

^[1] Pôle emploi - Eclairages & Synthèses - Offres pourvues et abandons de recrutement (décembre 2017)

^[2] Résultats des 14 indicateurs de la convention tripartite Pôle emploi-Etat-Unédic 2015-2018 pour l'année 2017.